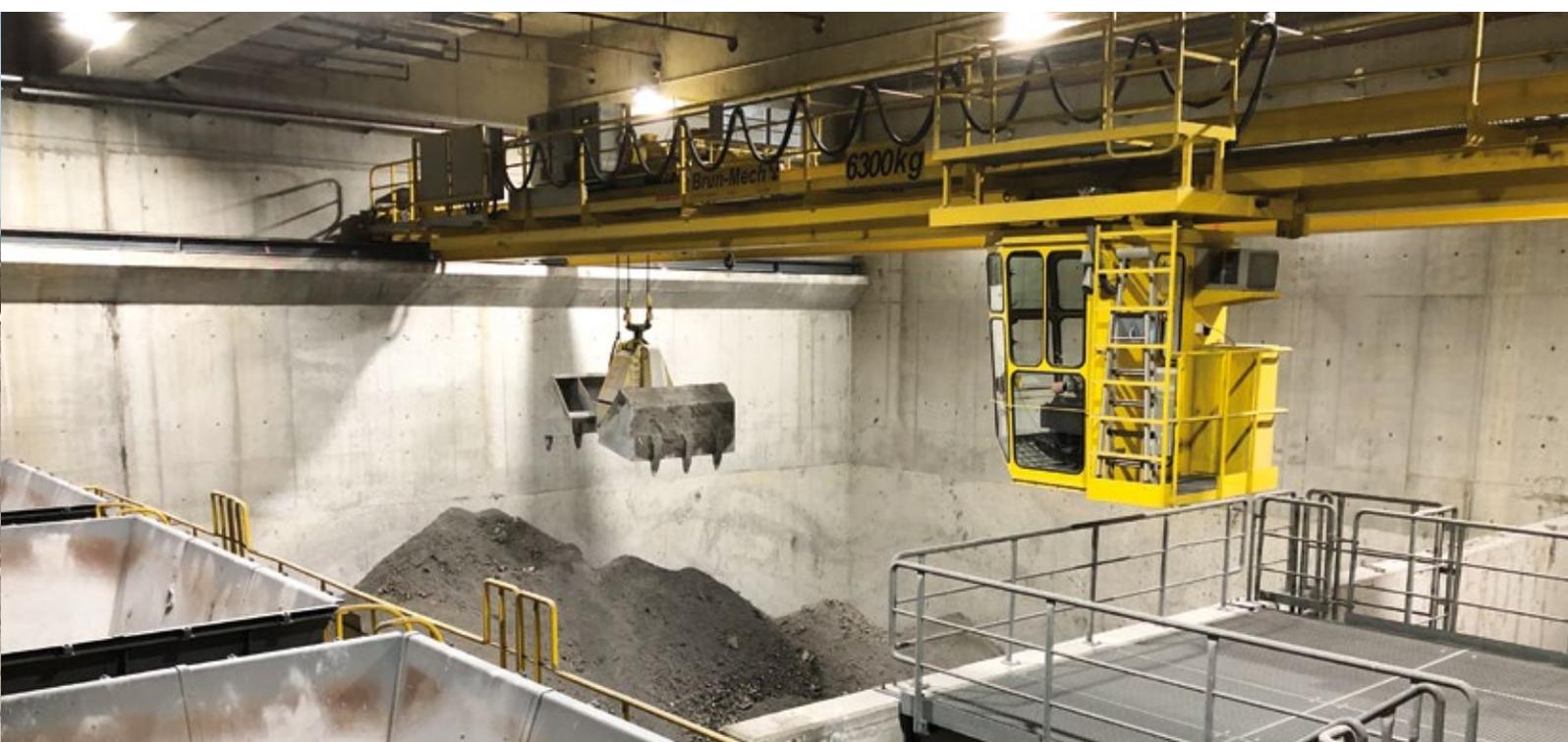




USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2022





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 6
SOCIÉTÉ	7
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	8
STRUCTURE	9
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	10-11
EXPLOITATION	12 - 17
SCHÉMA USINE	18 - 19
EXPLOITATION (suite)	20 - 21
ENVIRONNEMENT	22 - 23
ADMINISTRATION	24 - 27
COMMUNICATION	28 - 30
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	31
RAPPORT DE RÉVISION	34 - 35
BILAN	36 - 37
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	38
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	39 - 40
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	41
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	42 - 46
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	47
HISTORIQUE	48 - 49

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2022 marque un retour pratiquement à la normale pour tous avec la reprise des activités, comme nous le connaissions avant le Covid.

Pour une usine d'incinération qui produit des scories (résidus provenant de la combustion des déchets), le dossier n'a pas évolué dans le sens attendu. En effet, d'une part les démarches entreprises pour une exploitation de nouveaux lieux d'entreposage prennent du temps, beaucoup de temps et d'autre part, les multiples recours de la part d'associations et de citoyens retardent encore plus le projet. Aussi, l'exportation des mâchefers de TRIDEL hors du canton Vaud durant quelques mois, voire quelques années est inéluctable.

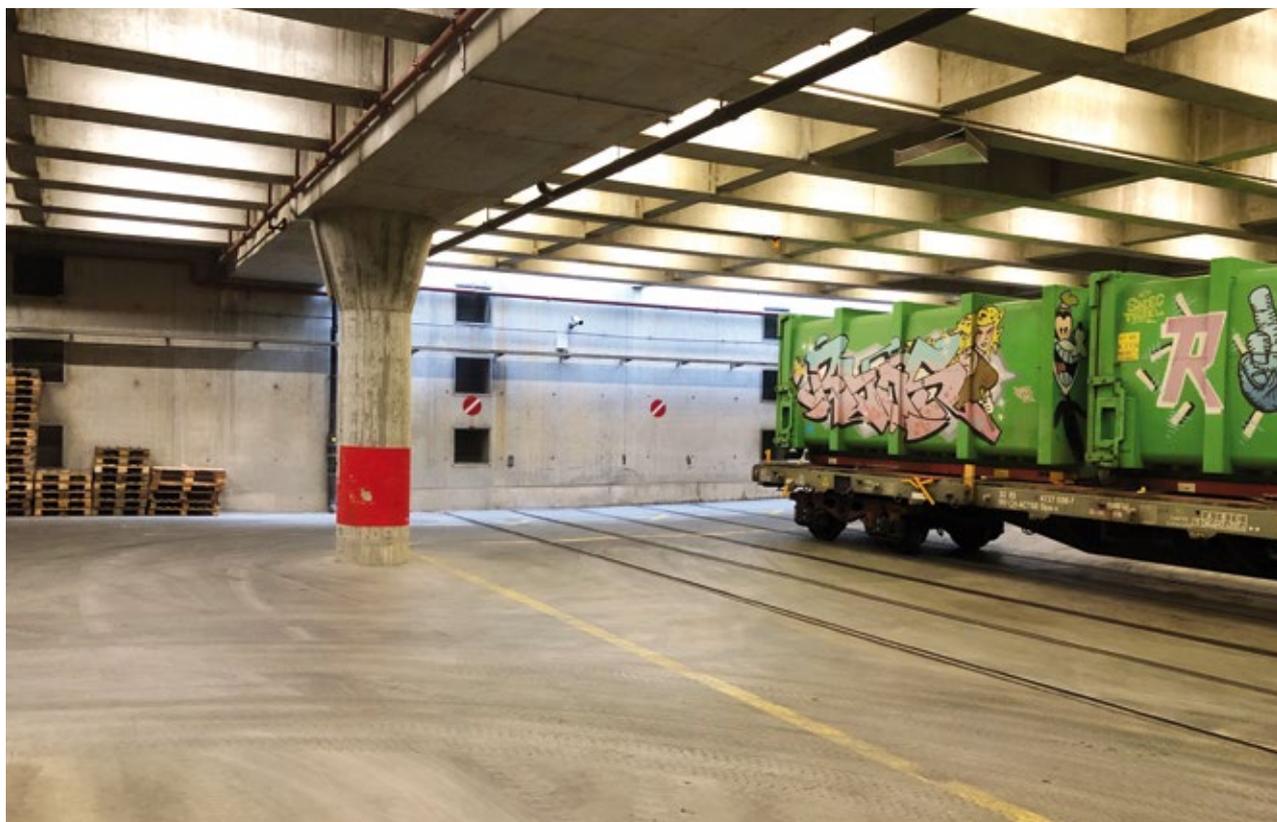
Le prix de l'incinération devra alors être adapté et ceci sera l'un des défis pour le Conseil d'administration. Il est nécessaire de pouvoir réduire la production de scories. Par exemple, si nous interdisions les litières pour chats de type minérales (argiles ou silice cela permettrait une réduction de 10% du volume des scories sortant de l'usine, soit tout

de même 3'000 tonnes. par année. Dans le cas où une interdiction au niveau national interviendrait, chaque usine verrait sa production de mâchefers baisser. Une autre piste serait la réutilisation des scories par une valorisation des matières afin d'en réduire l'entreposage en décharge. Des études ainsi que des projets existent et il est nécessaire de trouver le meilleur ratio pour le prix final.

La réduction des déchets doit être un but commun par tous, en passant par tous les niveaux de consommation de la chaîne que l'on connaît. De nombreux dossiers et objectifs attendent les administrateurs dont une partie s'est renouvelée au milieu de l'année.

Nouvelle composition du CA

Comme le prévoient les statuts de notre société, les membres du Conseil d'administration ont été renouvelés un an après le début de la législature vaudoise 2021-2026. Cette passation s'est déroulée lors de la dernière Assemblée générale, en juin 2022. J'ai eu le grand honneur d'être désigné par l'assemblée des actionnaires à la fonction de président.





C'est un sacré challenge pour moi. Toutefois, je sais que je ne suis pas seul et que je peux compter sur des personnes très compétentes tant au sein du personnel que du Conseil d'administration. J'exprime également ma reconnaissance aux membres du Conseil d'administration dont le mandat a pris fin en juin 2022, pour leur investissement et le travail fourni. Toutes les décisions qu'ils ont prises ont permis une situation saine et un fonctionnement optimal de l'usine. Ils peuvent en être fiers.

Une usine à valorisation thermique des déchets, telle que TRIDEL est nécessaire, surtout dans notre société de consommation. Le vrai déchet est celui qui n'est pas produit. Lorsqu'un déchet ne peut pas être valorisé autrement que par un four, la chaleur récupérée permettra de produire de l'énergie qui sera restituée sous forme de chaleur et de courant électrique. Cette énergie est bien utile à l'époque où nous vivons, notamment dans le contexte du changement climatique et de la crise énergétique. Pour le Conseil d'administration, il s'agit de trouver le meilleur ratio dans cette vente d'énergie et de chercher des voies différentes que celles que nous connaissons actuellement. Toutefois, cinq éléments primordiaux doivent guider les décisions : le prix, le respect de la législation environnementale, le bien-être du personnel, le ratio de disponibilité des installations et la qualité du service proposé.

Projet TransverSA

Depuis de nombreuses années, des études étayées et des discussions sont menées avec la Municipalité de la Ville de Lausanne afin que TRIDEL SA puisse gérer son propre personnel. Le personnel qui travaille actuellement à TRIDEL donne toute son énergie afin que l'usine puisse tourner en continu, sept jours sur sept. Que toutes et tous en soient ici chaleureusement remerciés.

A la suite d'un accord avec la Municipalité de la Ville de Lausanne, actuel prestataire de service, la société TRIDEL SA a pu entamer des démarches pour intégrer ces collaboratrices et collaborateurs.

C'est un objectif très ambitieux, mais nécessaire pour le bon fonctionnement de la société.

Un consultant spécialisé dans les ressources humaines a donc été engagé pour accompagner le processus et en assurer la réussite. D'autre part, sans un personnel motivé, les chances de succès seraient faibles. C'est pourquoi une commission d'entreprise a été constituée et c'est avec grand plaisir que le Conseil d'administration a pris connaissance des premiers travaux. De nombreuses étapes attendent la commission d'entreprise, la direction de l'usine et le Conseil d'administration, mais le train est en marche.

Extension gare

Depuis l'ouverture de l'usine, les membres du Conseil d'administration ont montré une réelle volonté de desservir par le rail. De longues étapes subsistent pour augmenter cette desserte ferroviaire. Toutefois, cette stratégie doit être maintenue et de bonnes décisions ont été prises, à commencer par une extension de la gare souterraine afin d'augmenter la capacité de réception de différents types de wagons. Un projet de production d'hydrogène permettra de substituer les moteurs thermiques des camions faisant la navette entre la gare et la halle de vidange des bennes, par un combustible plus propre.

Respect des zones d'apport

Comme je l'ai évoqué plus haut, le prix pour les clients constitue un élément important. Notre usine a été développée et construite en fonction de la quantité de déchets prévue dans la zone d'apport, soit la région d'où proviennent ces déchets. Mais aujourd'hui un certain « tourisme des déchets » s'installe parce qu'une autre usine a besoin de « carburant », soit de déchets pour produire de l'énergie qui sera revendue à des prix intéressants pour cette usine. Cela devrait cesser, surtout quand le prix de l'incinération baisse drastiquement. Cette situation est très complexe et les règles du jeu devraient être respectées par tous les partenaires. Le tourisme des déchets est néfaste, notamment à cause de l'augmentation du trafic routier qu'il engendre. TRIDEL, fait au contraire le choix de mettre en place une gare ferroviaire : sa volonté d'être raccordée au rail pour soulager l'environnement est un élément primordial qui devrait être valorisé. Le prix pour le client est certes plus élevé, mais notre environnement mérite cet investissement.

Pour conclure, je tiens encore à témoigner ma reconnaissance à tout le personnel œuvrant au sein de TRIDEL, permettant un fonctionnement sans faille tout au long de l'année et cela vingt-quatre sur vingt-quatre. Je remercie également les périmètres actionnaires et les acteurs de la direction générale de l'environnement (DGE) pour l'excellente collaboration que l'on a régulièrement ainsi que mes collègues du Conseil d'administration pour leur important engagement pour le bon déroulement de la société. Le dialogue reste et restera l'un de mes leitmotivs.



Cédric Echenard,
Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société.

Cela permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000 divisé en 11'000 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 et réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration soient nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour cinq ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration ait lieu lors de la première Assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature

communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la commune de Lausanne.

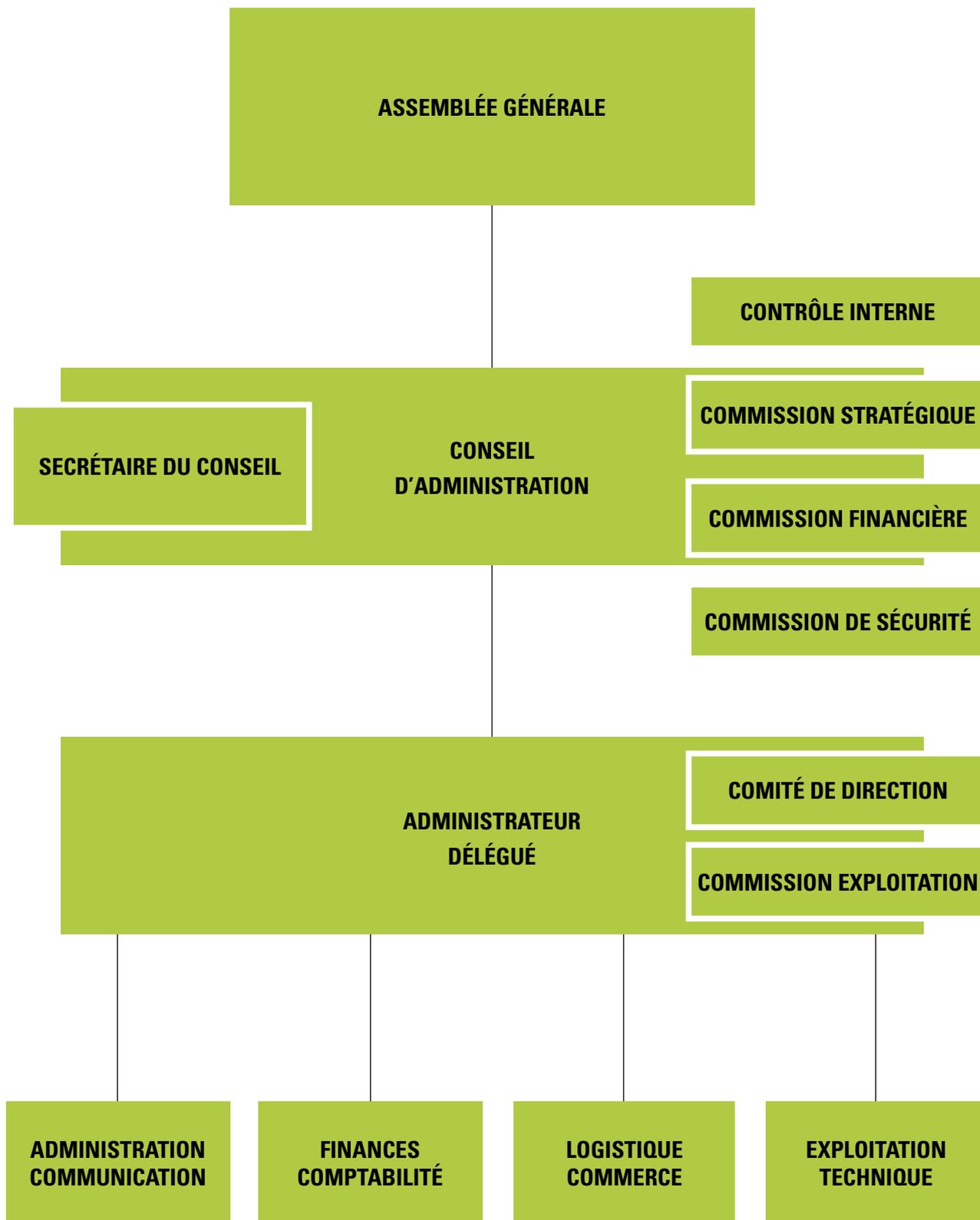
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA au 31 décembre 2022 est donc la suivante :

Entrée en fonction

PRÉSIDENT	CÉDRIC ECHENARD	SADEC	2017
VICE-PRÉSIDENT	GREGORY WYSS	VALORSA	2022
MEMBRES	BERNARD EBENER	VALORSA	2022
	ROGER HUG	STRID	2017
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	MARC ZOLLIKER	GEDREL	2017
	JEAN-FRANÇOIS THUILLARD	GEDREL	2018
	LAURENT AUCLIN	SADEC	2022
	STÉPHANE BEAUDINOT	Ville de Lausanne	2022
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est quant à elle tenue le 22 juin 2022.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, à l'acquisition des déchets (du pesage à la facturation), aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication.

Elle est également chargée de contrôler la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

La composition de la structure administrative au 31.12.2022 est la suivante :

MONSIEUR	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	CHRISTINE BÜRGIN	Assistante de direction et resp. RH
Madame	NOÉMIE LEYA	Aide-comptable
Madame	NATHALIE ROPRAZ	Secrétaire-réceptionniste
Monsieur	MICAEL MARQUES	Assistant comptabilité et administration

Afin d'apporter un soutien à notre personnel pour certaines opérations comptables, le mandat confié à la Fiduciaire Technikor SA à Crissier, a été renouvelé pour l'année 2022.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, à travers son service de la propreté urbaine.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 48 collaborateurs et 2 auxiliaires.

Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties.

Au 31 décembre 2022, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	GREGORY VAUCHER	Responsable exploitation
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Responsable maintenance et projets
Madame	RAQUEL CARRASCO	Secrétaire

MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE



Le 23 septembre 2001, une majorité de 58,9 % du peuple acceptait la construction de l'usine de valorisation thermique des déchets du canton de Vaud, TRIDEL SA. Le clivage ville-campagne a été évité de justesse, comme le relevait un journaliste de l'époque.

Ainsi, 144 communes allaient alimenter les deux lignes de production thermique et énergétique. Le montant de l'investissement était estimé à près de 300 millions de francs pour la construction de cette usine de nouvelle génération qui allait permettre de produire de la vapeur pour la centrale de chauffage à distance de Pierre de Plan propriété de la Ville de Lausanne, ainsi que de l'électricité pour 20'000 habitants.

Pour limiter le trafic de camions dans la Ville de Lausanne, ce qui prend beaucoup de sens aujourd'hui avec les plans climats proposés par les diverses autorités, il avait été décidé de construire un tunnel ferroviaire entre la gare de Sébeillon et l'usine TRIDEL pour acheminer les wagons chargés de déchets provenant des périmètres actionnaires de cette usine.

Les travaux de construction de l'usine ont débuté en décembre 2002, ceux de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL SA à Pierre de Plan en février 2003.

Puis :

- Février 2004 : creusement du tunnel ferroviaire. En novembre de la même année, fin du gros œuvre et montage des divers équipements.
- Avril 2005 : mise en place de la cheminée de la génératrice et de la turbine. En octobre fin du percement de la galerie ferroviaire.
- Janvier 2006 : mise en service de l'usine et allumage des fours. Inauguration officielle en septembre avec toutes les autorités.

Cette usine a ainsi passé tous les écueils des premières années de fonctionnement et atteint l'âge adulte non sans quelques crises d'adolescence.

Rappelons qu'aujourd'hui, nous vivons une période compliquée : la géopolitique et les diverses crises de ces dernières années ont laissé des traces.

Les collaboratrices et collaborateurs de TRIDEL SA ainsi que le personnel de la Ville de Lausanne font de leur mieux pour trouver des solutions aux questions techniques, environnementales et financières qui pavent le chemin.

Le projet d'agrandissement de la gare souterraine en est la démonstration. Cet ouvrage permettra d'augmenter le nombre de wagons provenant des divers périmètres de



gestions des déchets, Valorsa, Sadec, Gedrel et Strid qui font à ce jour partie intégrante du plan cantonal de la gestion des déchets révisé en 2020.

Pourtant, aujourd'hui, il est plus facile de mettre des camions de 40 tonnes sur les routes et de les envoyer dans d'autres usines de valorisation thermique moins regardantes sur l'empreinte écologique des transports.

Un gros coup de pouce politique serait nécessaire pour que les autres acteurs de la gestion des déchets utilisent le transport ferroviaire pour acheminer leurs matières chez TRIDEL en respectant leurs zones d'apport. Il faut également que le transport par train soit pérennisé : actuellement nos autorités cantonales mettent le focus sur le trafic des voyageurs, mais il ne faut pas oublier de prendre en compte le potentiel du trafic des marchandises si l'on veut atteindre les objectifs des divers plans climats adoptés.

La gestion des scories de TRIDEL n'est à ce jour toujours pas réglée et les décharges vaudoises devraient prochainement ne plus accepter de matières en provenance de notre usine, car elles sont pleines. Après consultation auprès des décharges de ce type en Suisse, nous constatons le peu d'enthousiasme à accepter les scories vaudoises. Sachant que les cantons voisins auront, ou ont déjà, le même problème de débouché, il est temps de se poser les bonnes questions...

A ce jour les recours contre les projets des deux décharges prévues pour l'enfouissement des scories (Les Vernettes à Daillens et Les Echatelards à Grandson), sont toujours en traitement auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) et l'on sait que, quelle que soit sa décision, le Tribunal fédéral sera saisi.

Outre les projets en cours, l'usine continue de fonctionner et va nécessiter de nouveaux investissements afin de la maintenir et de la moderniser pour répondre aux nouvelles normes environnementales qui arriveront dans les prochaines années.

C'est pour toutes ces raisons que TRIDEL doit travailler main dans la main avec tous les acteurs de la gestion des déchets et continuer de développer des projets environnementaux novateurs pour ses actionnaires.



Roger Hug
Administrateur chez STRID

EXPLOITATION



Après une année 2021 marquée par une quantité record de déchets pris en charge, l'année 2022 est revenue à un niveau normal avec le traitement d'environ 171'000 tonnes de déchets. Cette baisse s'explique par un tassement de la production de déchets et par l'arrêt complet de l'usine pendant quatre semaines pour les révisions.

Les quantités acheminées par train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont stables, soit environ 85'000 tonnes. Une partie ont été exportée vers d'autres usines pendant les révisions et ce sont environ 79'500 tonnes qui ont été livrées en bennes à TRIDEL en 2022.

L'année 2022 est la dernière année pendant laquelle les plaquettes de bois provenant des forêts lausannoises ont été valorisées dans les fours de TRIDEL. La collaboration avec différents services de la Ville de Lausanne (Parcs et Domaines, Services industriels, Achats et Logistique) a permis de livrer un solde d'environ 1'300 tonnes de plaquettes, contre encore 2'450 en 2021. Ces plaquettes sont désormais valorisées dans des chaufferies à bois industrielles de la région.

Pour la première fois depuis sa mise en marche en 2006, l'usine a été arrêtée complètement pendant quatre semaines entre les mois de mai et juin 2022. Cet arrêt était nécessaire pour permettre le remplacement d'une partie des tubes échangeurs de chaleur de l'aérocondenseur. Ces tubes ont subi des fuites par le passé et ont été réparés à plusieurs

reprises. Leur remplacement par des tubes neufs devenait donc une priorité, pour assurer la bonne marche de l'usine sur le long terme. Pendant cet arrêt, une bonne partie des déchets de la région lausannoise ont été transférés par train en Suisse alémanique. D'autres quantités ont été transférées à Genève ou dans le Valais.

Durant cette période, un stock de quelque 3'500 tonnes de déchets mis en balles a été constitué sur le site du périmètre VALORSA à Penthaz (pour la dernière fois) ainsi que sur le site de CAND-LANDI à la Poissine. Une partie de ce stock a été utilisé dès la fin de l'année 2022. Le solde sera valorisé dans les premiers mois de 2023, pour assurer un fonctionnement à pleine charge des lignes et permettre une production d'énergie thermique maximale.

Outre l'intervention sur l'aérocondenseur, qui était l'un des objectifs majeurs de 2022, les catalyseurs qui permettent la réduction des oxydes d'azote et la destruction des dioxines ont également été remplacés. Ces éléments sont importants pour assurer un bon fonctionnement du système de nettoyage des fumées de l'usine. Les travaux n'ont pu être réalisés que sur une ligne d'incinération, en raison d'un retard de livraison. Les travaux sur l'autre ligne seront effectués en 2023.

Enfin, le remplacement des automates de régulation de la ligne d'incinération n°1 a aussi constitué un chantier important. Les contrôles effectués par l'Association suisse d'inspection tech-

nique (ASIT) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 2. Cette interruption prolongée de nos activités d'incinération a permis d'assainir une nouvelle portion du radier de notre tunnel dont la déformation due au gonflement de la marne sous-jacente devenait excessive. Si le profil du tube demeure en observation, aucune nouvelle intervention ne devrait être nécessaire dans les cinq prochaines années.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2022. Compte tenu de l'arrêt complet de quatre semaines, les heures de fonctionnement sont en baisse pour la ligne 1 (7'919 heures en 2022 contre 8'231 en 2021) ainsi que pour la ligne 2 (7'962 heures en 2022 contre 8'183 heures en 2021).



La quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels est donc logiquement en baisse : 272 GWh d'énergie thermique en 2022 contre 311 GWh en 2021. Ces quantités représentent l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 25'000 ménages. Les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. Si le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est aussi en baisse (8'027 heures en 2022, contre 8'508 en 2021), la disponibilité reste quant à elle très élevée.

La turbine a aussi très bien fonctionné durant toute l'année ; cette machine n'a en effet subi aucun arrêt non planifié, ce qui est assez rare. La diminution des déchets valorisés ainsi que l'arrêt de quatre semaines expliquent des ventes d'énergie électrique inférieures (environ 69 GWh contre 76 GWh en 2021). Les heures de fonctionnement sont évidemment en baisse (7'983 heures en 2022 contre 8'376 en 2021). Le rendement énergétique moyen se stabilise à environ 60% (61% en 2021) et reste l'un des plus élevés de Suisse.

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2022	%	2021	%
Apports GEDREL	to	51'073.11	29.8	54'714.84	28.9
Apports VALORSA	to	28'742.91	16.8	28'109.03	14.8
Apports SADEC	to	21'960.93	12.8	23'411.63	12.4
Apports STRID	to	15'345.10	9.0	17'938.07	9.5
Apports AVERTD	to	43'572.98	25.5	43'355.15	22.9
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	10'405.21	6.1	12'265.78	6.5
Apports étrangers	to	0,00	0	9'580,00	5.0
TOTAL	to	171'100.24	100.0	189'374.50	100.0

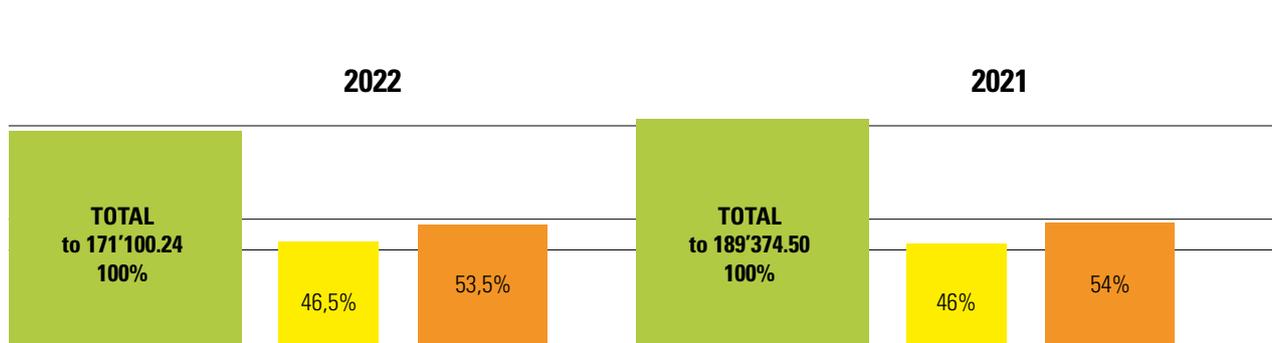
AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

Le tonnage total traité correspond à la meilleure utilisation de nos installations, en tenant compte du pouvoir calorifique des déchets.

COMPOSITION DES DÉCHETS

COMPOSITION DES DÉCHETS		2022	%	2021	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	99'117.77	57.9	112'076.97	59.2
Déchets industriels banals (DIB)	to	51'549.63	30.1	52'303.46	27.6
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	7'155.19	4.2	8'144.08	4.3
Déchets industriels (DI)	to	2'040.28	1.2	1'575.38	0.8
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	540.10	0.3	277.42	0.1
Déchets confidentiels (CONF)	to	799.87	0.5	891.39	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'601.97	0.9	1'661.48	0.9
Déchets de STEP (STEP)	to	661.34	0.4	717.82	0.4
Déchets de bois (BOIS)	to	7'445.48	4.4	11'563.82	6.1
Autres	to	188.61	0.1	162.68	0.1
TOTAL	to	171'100.24	100.0	189'374.50	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE

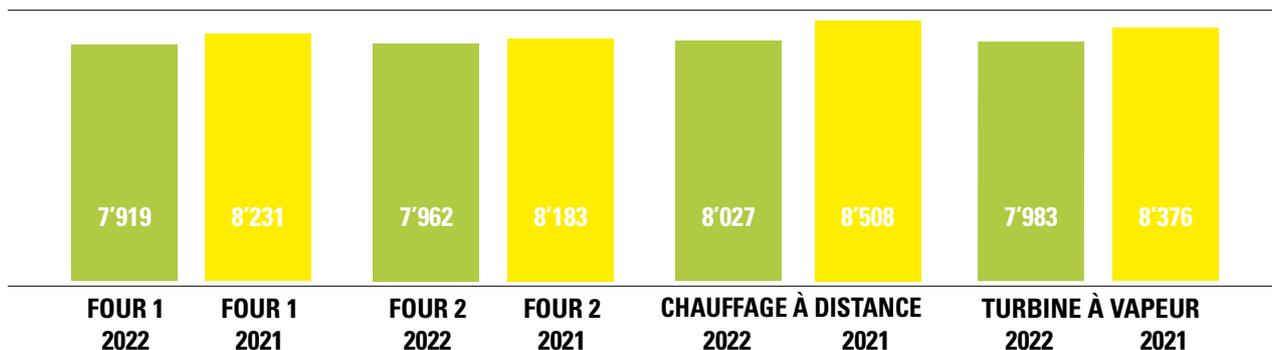


■ Livré par **rail** to 79'633.27
■ Livré par **route** to 91'466.97

■ Livré par **rail** to 86'995.54
■ Livré par **route** to 102'378.96

DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	29'612.00	35'158.00	5'008.65	5'421.09	744	744	744	715
Février	27'679.00	31'898.00	4'816.40	5'115.07	672	672	672	672
Mars	29'125.00	31'973.00	5'195.93	5'100.18	744	744	744	744
Avril	27'025.00	32'770.00	5'087.19	5'911.55	720	720	720	720
Mai	19'393.00	21'898.00	6'659.58	3'689.61	655	680	652	676
Juin	997.00	9'418.00	177.04	3'468.96	76	532	35	435
Juillet	12'426.00	17'634.00	8'707.46	9'485.74	744	744	744	744
Août	12'758.00	16'881.00	7'633.71	9'598.94	744	744	744	744
Septembre	20'261.00	17'454.00	7'163.25	8'958.47	720	720	720	720
Octobre	24'835.00	24'141.00	7'260.46	8'044.51	744	744	744	742
Novembre	32'109.00	35'367.00	5'146.70	5'611.75	720	720	720	720
Décembre	35'879.00	36'594.00	5'787.49	5'703.79	744	744	744	744
Sous-total	272'099.00	311'186.00	68'643.86	76'109.66	8'027	8'508	7'983	8'376
Vente vapeur technique	2'733.30	2'935.60						
Propre consommation	2'582.38	3'108.56	14'218.57	16'756.51				
TOTAL	277'414.68	317'230.16	82'862.43	92'866.17	8'027	8'508	7'983	8'376

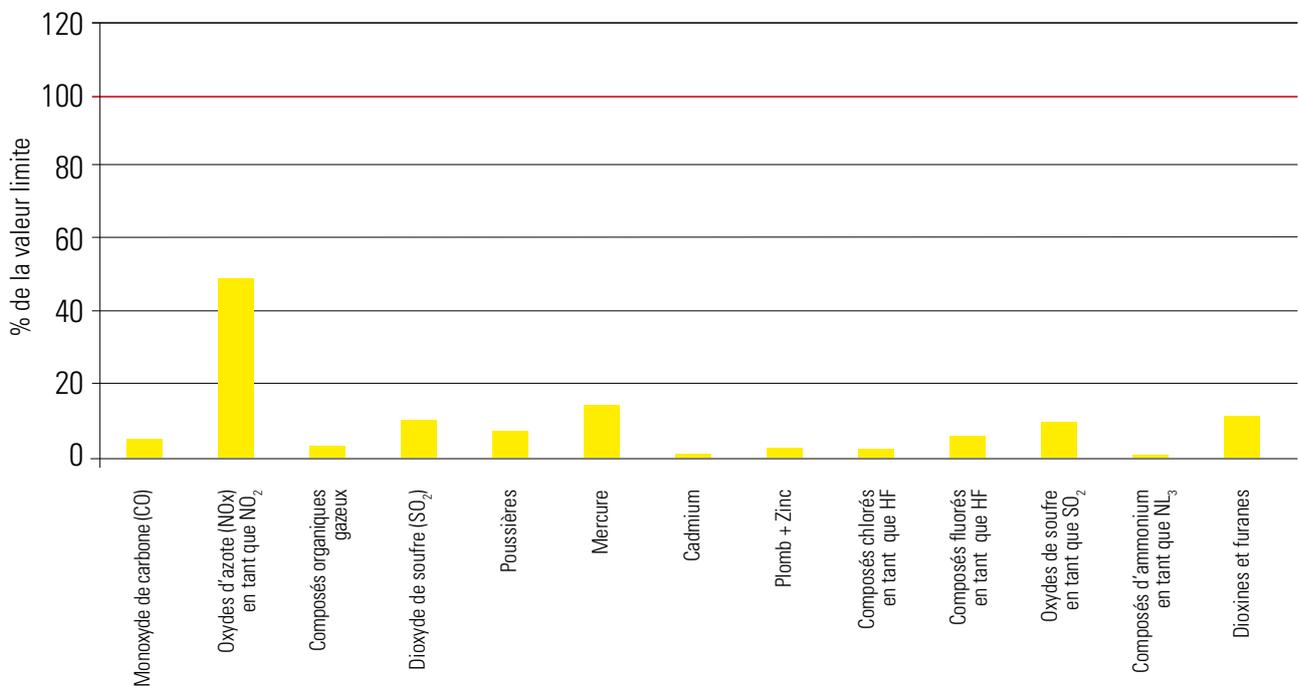
VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2022	2021
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	272'099.00	317'230.16
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	68'643.86	76'109.66
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	59.4	60.8

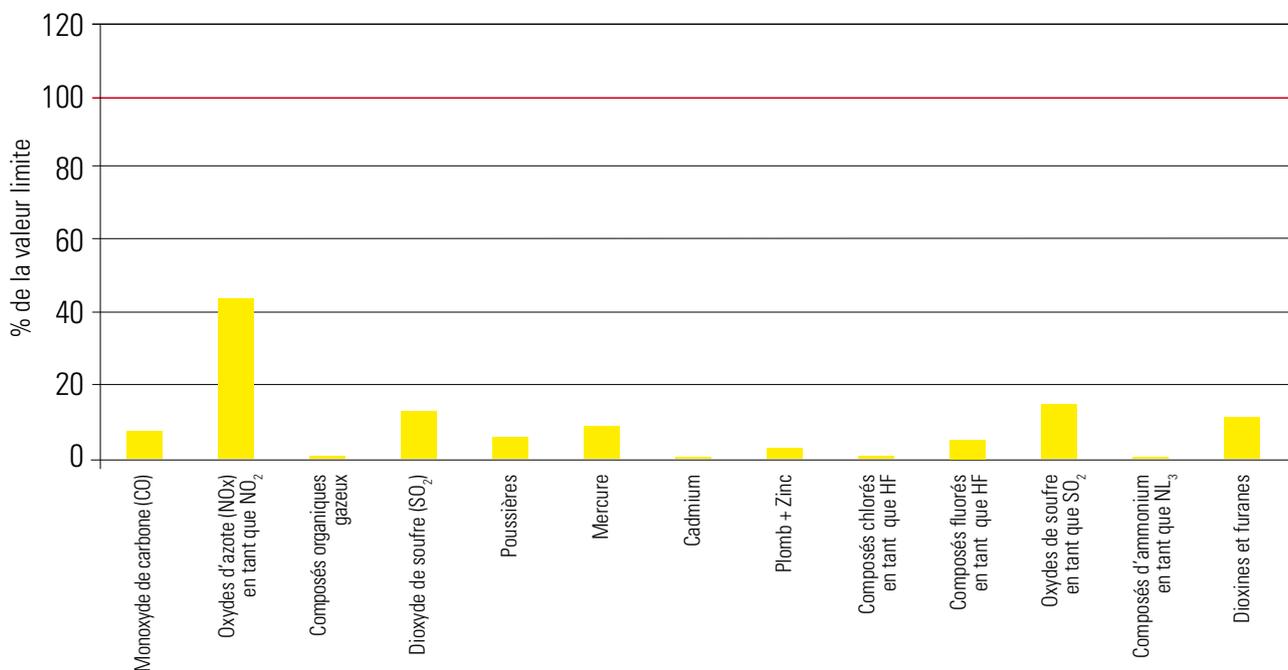
VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2022	2021
Panneaux solaires	KWh	34'844.72	36'675.90

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1, 17.08.2023



ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2, 18.08.22



CONSOMMATION D'EAU

		2022	2021
Consommation d'eau potable	m ³	93'766	92'758
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	12'581	12'006
TOTAL consommation d'eau	m³	106'347	104'764

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

		2022	2021
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	31'822.65	34'472.65
Gâteaux de filtre-presse	to	959.58	956.67
Ferraille	to	1'284.99	1'509.52
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	88.78	119.02
Résines de captation de mercure	to	1.12	0.82
TOTAL	to	34'157.12	37'058.68



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

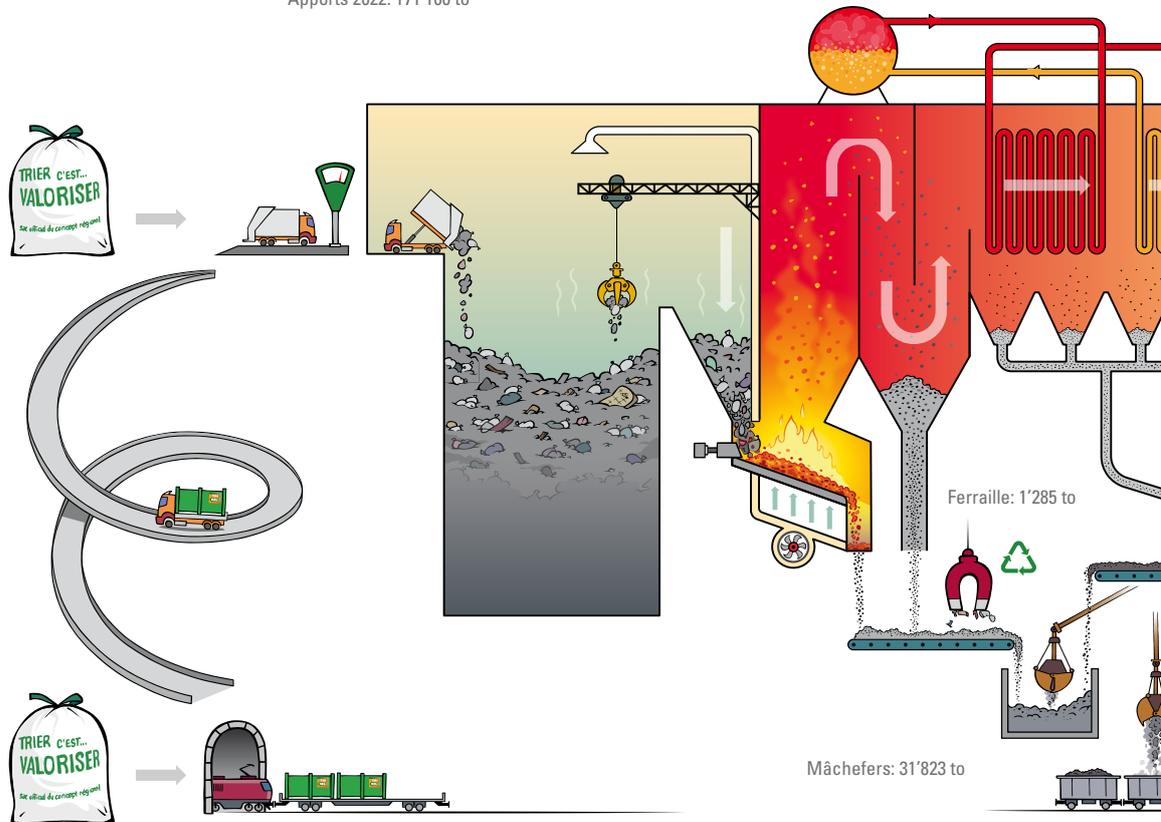
RÉCEPTION DES DÉCHETS

Apports 2022: 171'100 to

INCINÉRATION

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Apports
- par route: 91'467 to
- par rail: 79'633 to

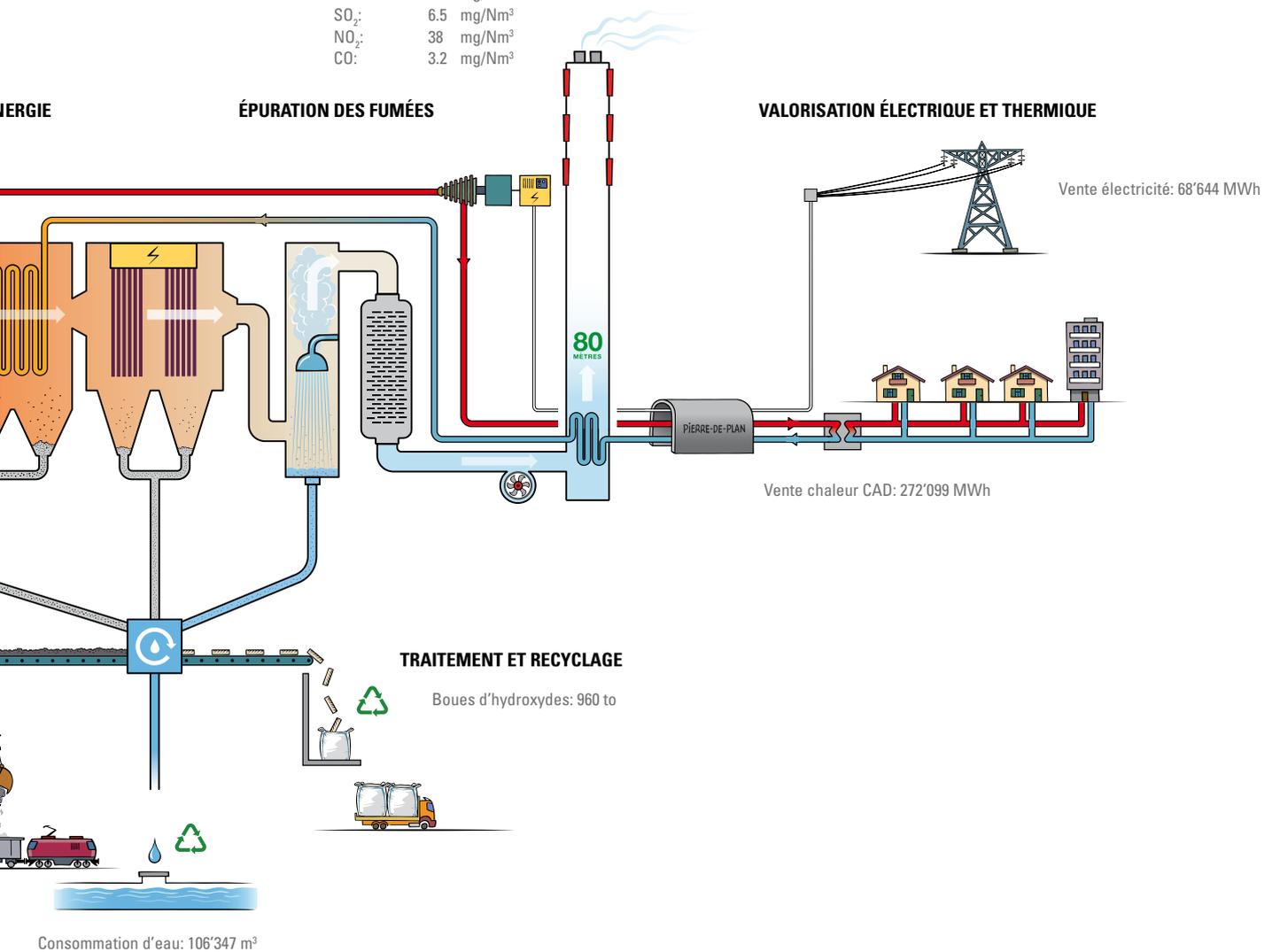


Emissions moyennes
 Poussières: 0.7 mg/Nm³
 SO₂: 6.5 mg/Nm³
 NO₂: 38 mg/Nm³
 CO: 3.2 mg/Nm³

ÉNERGIE

ÉPURATION DES FUMÉES

VALORISATION ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE



LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer près de la moitié des déchets par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud jusqu'au cœur de l'usine, ce qui réduit, de manière significative le trafic des poids lourds en Ville de Lausanne.

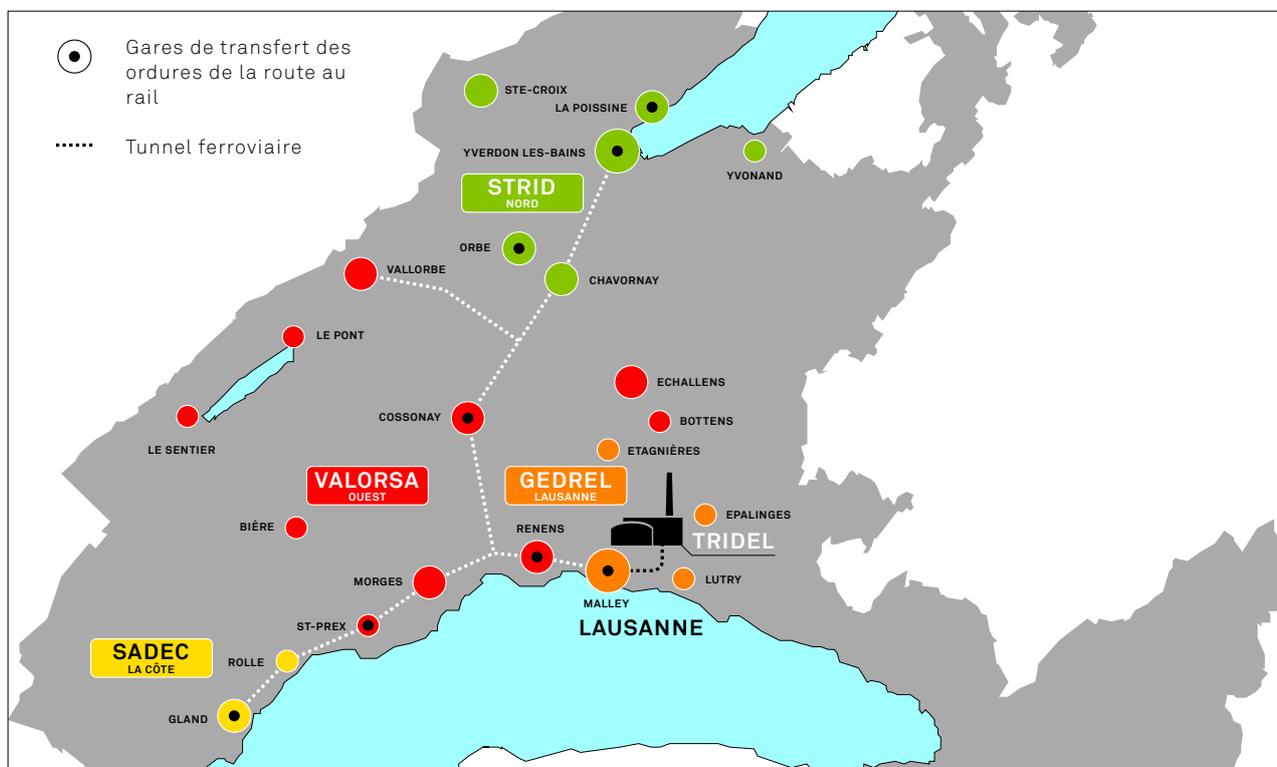
Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Gland pour SADEC
- Malley pour GEDREL
- La Poissine pour STRID

Gares de transfert

- La Poissine, Yverdon ou Orbe pour le périmètre STRID
- Cossonay, Saint-Prex, Renens, Orbe ou Malley pour le périmètre de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou Saint-Prex pour le périmètre SADEC



Nettoyage et entretien des bennes

En 2022, seulement 132 bennes ont été contrôlées et nettoyées durant l'année, contre 237 en 2021. Cette baisse s'explique par le fait que certaines bennes ont été nettoyées pour la première fois, y compris à l'extérieur (suppression des tags), ce qui demande plus de temps.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2022	%	to	2021	%
VALORSA							
	Cossonay	to	15'532.88		to	15'481.90	
	St-Prex	to	4'746.47		to	5'306.38	
	Renens	to	2'068.34		to	1'287.32	
	Orbe	to	165.96		to	487.12	
	Vallorbe	to	0.00		to	0.00	
	Malley	to	90.82		to	19.76	
	Gland	to	6'246.35		to	7'770.39	
TOTAL VALORSA		to	28'850.82	36.4	to	30'352.87	36.0
GEDREL							
	Malley	to	23'108.51		to	22'324.96	
TOTAL GEDREL		to	23'108.51	29.1	to	22'324.96	26.5
STRID							
	Yverdon	to	765.36		to	1'091.04	
	Orbe	to	0.00		to	0.00	
	Onnens	to	10'917.18			13'260.78	
	Cossonay	to	0.00		to	0.00	
TOTAL STRID		to	11'682.54	14.7	to	14'351.82	17.0
SADEC							
	St-Prex	to	822.77			1'542.34	
	Cossonay	to	10.68			0.00	
	Gland	to	20'606.80			20'957.37	
TOTAL SADEC		to	21'440.25	27.0		22'499.71	26.7
EXPORTS INTER-USINES		to	5'755.15	-7.2	to	5'282.50	-6.2
TOTAL		to	79'326.97	100		84'246.86	100

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions, qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Un organisme indépendant réalise un contrôle complet des émissions à la cheminée tous les deux ans. La prochaine campagne de suivi aura lieu en 2023.

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations de traitement des résidus d'incinération de l'usine :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres;
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

L'objectif du traitement des résidus est de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux d'une qualité conforme à l'ordonnance sur le déversement des eaux usées (OEaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à être mélangés avec les mâchefers ou à être valorisés.

En 2022, sur les 48 analyses effectuées, nous avons constaté deux dépassements : en Cadmium et en Zinc.

Pour le cadmium, le dépassement était inférieur à deux fois la valeur limite fixée dans l'ordonnance.

En ce qui concerne le Zinc, des dépôts piégeant ce métal se sont formés sur les parois du bac de contrôle final et des particules de celui-là se sont retrouvées dans l'échantillon analysé. En conséquence, la fréquence de nettoyage du bac sera augmentée à deux fois par année à la place d'une.

Mis à part ces événements, les installations ont fonctionné à satisfaction, dans le respect des normes.



PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent respecter, pour les logements environnants, les valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

En 2022, nous n'avons enregistré aucune plainte concernant le bruit, malgré la longue période de travaux d'assainissement sur l'aérocondenseur, y compris certains jours fériés et samedis.

Avant ces travaux, nous avons réalisé une campagne de mesures de bruit, pour établir un état de la situation. Il était prévu de refaire des mesures après la première phase de travaux. Nous avons cependant renoncé, car des éléments de protection phonique installés en toiture n'ont pas pu être remis en place en raison de leur vétusté. De nouveaux éléments ont été commandés et seront installés lors de la deuxième phase des travaux en 2023.

Une nouvelle campagne de mesures sera donc effectuée dans le courant du deuxième semestre 2023.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Depuis 2018, le suivi environnemental des aménagements extérieurs de TRIDEL est assuré par le bureau de biologistes n+p à Lausanne. L'entretien est effectué par le service des Parcs et Domaines (SPaDom) de la Ville de Lausanne, sur la base d'un cahier des charges préparé par n+p.

Entre 2018 et 2021, les aménagements extérieurs autour de l'usine ont fait l'objet d'un suivi biologique rigoureux. Celui-ci a permis d'établir un diagnostic écologique robuste qui se résume ainsi :

- Ces aménagements revêtent toujours une valeur écologique de premier plan et les communautés d'espèces qu'ils hébergent sont relativement stables;
- Le programme d'entretien mérite d'être reconduit tel qu'il a été défini, en mettant un accent particulier pour contrecarrer la dynamique d'atterrissement des plans d'eau, d'embuisonnement des surfaces de prairie et d'expansion des néophytes envahissantes.

Sur la base de ce constat, les modalités du suivi des aménagements extérieurs ont été adaptées de la manière suivante pour les cinq prochaines années :

- 2022-2024 : accompagnement de la mise en œuvre des travaux d'entretien ;
- 2025-2026 : Reconduction du suivi biologique selon le protocole de 2018-2021.

En 2022, nous avons réalisé les principaux travaux d'entretien suivants :

- Rabattage de la végétation au bord des étangs ;
- Elagage en lisière Ouest le long du chemin de service ;
- Reconstitution d'un tas de bois en lisière Ouest ;
- Taille de rajeunissement des buissons sur le pourtour de la butte ;
- Désembuisonnement du haut de la butte ;
- Arrachage des néophytes et des roseaux (dans les étangs) et évacuation.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'année 2022 marquait les 25 ans de la société TRIDEL SA. C'est en catimini que ce jubilé a été célébré. La raison principale de cette modestie est que l'acte de fondation de la société n'a été qu'un simple épisode dans l'histoire de l'entreprise, sans réelle portée historique. Les signataires de l'acte constitutif du 3 juin 1997 n'ont fait que créer l'outil nécessaire à la réalisation d'un projet qui était alors considéré comme assez mûr pour être concrétisé (l'enquête publique s'était clôturée quelques mois plus tôt). Ils n'imaginaient pas que ce dernier allait d'abord être amputé des activités de tri /recyclage et qu'ils devraient patienter encore neuf ans avant de pouvoir allumer les fours. Certains diront que, depuis Davel, il ne fait pas beau être prophète en son pays, alors que d'autres affirmeront que l'on est toujours plus intelligents après qu'avant.

Tenter de les départager serait stérile, renvoyons-les donc dos à dos et revenons à 2022 :

Ce que l'on a longtemps appelé la « structure administrative » est maintenant devenue une véritable unité de « relation clientèle » qui gère, entre autres, l'entier du processus Vente : de la réception des déchets à la facturation des taxes de traitements et de l'énergie produite à partir de ces derniers. Madame Leya et Monsieur Marques ont brillamment passé le second module de leur formation et obtenu leurs certificats d'aide-comptable.

Un nouveau logiciel de pesage, en test depuis peu, va permettre d'améliorer nos prestations dans ce domaine, tout en nous simplifiant la vie. Enfin, notre présence sur les réseaux sociaux pour la communication d'informations factuelles sur notre usine, ses projets et les déchets en général a été relancée.

Il y a une année, je présentais un rapide état des lieux de TRIDEL après 15 ans d'activité en donnant un certain nombre de perspectives. Aujourd'hui, le changement de paradigme est bien réel : nous quittons une période ronronnante pour entrer dans une phase beaucoup plus dynamique. Étonnamment, toutes les planètes se sont rapidement alignées pour faciliter ce basculement : réflexions menées depuis plus de deux ans avec Monsieur Zermatten (chef d'usine), arrivée au Conseil d'administration de personnes familières de la vie entrepreneuriale, évolutions notables dans le monde des déchets et bouleversements sur le marché énergétique. Dans ce contexte, quatre actions ont été lancées :



- Création de commissions thématiques au sein du Conseil d'administration pour établir de véritables lignes stratégiques et évaluer leur pertinence.
- Adaptation progressive des procédures et des présentations comptables afin de passer d'une gestion purement administrative où l'on compare dépenses et budget à une vision plus proactive comparant trésorerie et besoins nécessaires à l'avancement des projets.
- Election d'une commission d'entreprise au sein du personnel d'exploitation, chargée d'imaginer, avec un appui externe (MG-Solutions) et le soutien de la direction opérationnelle, le fonctionnement d'une usine autonomisée. Démarche débutée avec l'aval de la Municipalité lausannoise.



- Démarrage d'études de faisabilité sur des installations permettant d'améliorer de notre rendement énergétique.

Cette refonte de notre mode de fonctionnement devrait déboucher sur une baisse de nos coûts d'exploitation. C'est du moins ce qu'annoncent habituellement les entreprises qui se livrent à ce genre d'exercice. Pour TRIDEL, cette baisse restera modeste, car nos charges internes sont déjà bien maîtrisées. De plus, c'est la volonté affichée de privilégier le transport ferroviaire qui pèse sur nos comptes. Le prix très élevé de ce dernier crée une inégalité flagrante entre les communes faisant partie du bassin d'apport de TRIDEL et le reste du canton. Cette injustice nous a d'ailleurs conduits à prendre contact avec le Conseil d'Etat pour rechercher avec lui une solution.

Nous maintenons malgré tout notre vision privilégiant l'approvisionnement par train. Le projet d'extension de la gare a été mis à l'enquête publique en fin d'année. Une opposition purement technique venant d'un propriétaire voisin a rapidement été réglée. En revanche, les demandes de la part de nombreuses parties prenantes ont demandé plus de travail. Les rapports ont été fournis et, au moment d'écrire ces lignes, la synthèse de la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC) est attendue. Nous saurons bientôt quelles contingences encadreront les travaux prévus.

Terminons par une pensée pour nos confrères de la SATOM SA qui ont vécu un accident lourd de conséquences matérielles pour leur entreprise. Cet événement montre que toutes les personnes qui dénoncent une surcapacité des UVTD suisses se trompent lourdement. Même si les arrêts brutaux et prolongés, tels que celui qui frappe l'usine de Monthey, sont rares, le système doit pouvoir continuer de fonctionner (les électriciens parlent de situation n-1). Il le prouve ces jours. Mais que se passerait-il si une deuxième usine s'arrêtait ?



Jean-Philippe Petitpierre
Administrateur délégué

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Courant octobre, notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cet audit n'a suscité aucune remarque importante de notre réviseur.

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)

Le système mis en place perdure et la certification (ISO 9001 et 14001) du service PUR reste valable jusqu'en 2023.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL (SST)

Comité de sécurité

Le comité de sécurité de l'usine se compose du Délégué à la Sécurité de l'usine (DéSé) et du chef de la division UVTD. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2022, en invitant aussi d'autres cadres responsables de dossiers ou de projets en lien avec la sécurité au travail.

Commission sécurité de TRIDEL SA

La commission de sécurité de TRIDEL est composée de deux membres du Conseil d'administration, du DéSé et du chef de la division. En 2022, la commission s'est réunie deux fois, en mai et en novembre. Elle a en outre décidé que l'adjoint du DéSé, qui est le responsable logistique exploitation gare, participe également aux séances de la commission de sécurité.

En 2022, la commission sécurité a traité les dossiers suivants :

- Le suivi de l'entretien des portes coupe-feu (commencé en 2020) ;
- Le plan de formation du personnel en termes de santé et de sécurité au travail ;
- Différents projets en cours en lien avec la sécurité, en particulier le remplacement du système d'extinction du broyeur, le contrôle périodique des citernes de stockage des produits chimiques et l'adaptation des chaînes de sécurité des lignes d'incinération ;
- L'arrêt du traitement des déchets cytostatiques, sur la base des recommandations fédérales ;
- Les séances de travail avec les pompiers de la Ville de Lausanne, pour la formation du personnel d'intervention sur le site de TRIDEL ;
- La reprise des exercices d'évacuation d'usine ;
- Le suivi de l'Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM) - en lien avec l'extension de la gare ;
- La fixation des objectifs pour l'année 2023.



COMMUNICATION

VISITES DES ÉCOLES

Durant l'année 2022, 56 classes d'élèves de 11 à 20 ans ont visité l'usine Tridel. Les 50 classes programmées de janvier à mars ont été annulées en raison de la pandémie. Au total 106 classes se sont donc inscrites. En comparaison des années précédentes, ce chiffre est stable, ce qui montre que l'intérêt est toujours présent et les demandes ne tarissent pas alors que le concept existe depuis bientôt 10 ans.

Le parcours dans l'usine a été enrichi et complété par différents éléments qui sont tous modulables. En effet, certaines classes s'intéressent plus aux aspects techniques, d'autres sont motivées par les questions liées à l'écologie et certains groupes sont plus sensibles à la connaissance des différents métiers au sein de TRIDEL.

Par conséquent, le nouveau parcours didactique a été bien accueilli tant par les guides que par les élèves et les enseignants. La maquette avec ses améliorations et les nouveaux panneaux permettent en effet de comprendre plus aisément les différents fonctionnements de l'usine et apportent un éclairage supplémentaire aux explications des guides. Les écrans interactifs sont également un outil pédagogique apprécié du public.

Les guides sont formés pour répondre aux attentes et malgré un horaire identique pour chacune des visites, ils sont aptes à moduler leurs explications et à composer une visite « sur mesure ». Incontestablement pour certains groupes, une trentaine de minutes supplémentaires seraient idéales, mais cela n'est pas possible. En effet, les sorties sont très réglementées au niveau des établissements scolaires. Les guides doivent donc s'adapter aux possibilités des classes.

Malgré les années qui passent, ces visites destinées aux élèves et aux étudiants ont toujours autant de succès et cette proposition, offerte aux établissements scolaires de tout le canton, rencontre un public intéressé, fidèle et pérenne. C'est un point positif. Autant les employés de l'usine que la Direction et les guides sont disponibles et parties prenantes de ces visites. Soulignons cette bonne volonté de part et d'autre et les publics ravis et reconnaissants.



VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

Le nouveau parcours de visites tout public a également remporté un vif succès auprès de nos visiteurs. En effet, depuis le mois d'avril 2022, pas moins d'une trentaine de visites ont été organisées, dont la moitié pour des visites techniques.

VISITE DES NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

Une visite a été organisée le 12 mai 2022 pour présenter nos activités et nos installations aux nouvelles autorités communales vaudoises en fonction depuis le 1er juillet 2021. Cette visite a été réalisée sous la conduite de nos guides pour environ 200 personnes.

A l'issue de cette visite, la soirée s'est poursuivie dans l'usine autour d'une « raclette party » dans un esprit convivial.



COMMUNICATION

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL a renouvelé son soutien à la Société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant notamment le sapin de Noël installé sur la place.

SITE INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet, notamment les données d'exploitation ainsi que la possibilité de s'inscrire pour des visites de l'usine.

La page Facebook de TRIDEL SA sera redynamisée en 2023.

ÉVÈNEMENTS

Les festivaliers du Festival de la Cité ont pu profiter de nos locaux mis à disposition pour les soirées du 8 au 10 juillet 2022.



© jessy marchetti



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2022

L'exercice 2022 présente un chiffre d'affaires total de CHF 39.58 millions, en baisse de CHF 3.1 millions (-7%) par rapport à 2021 (CHF 42.66 millions). Après une année atypique (opération d'entraide envers le SIDEFAGE), nous retrouvons les chiffres habituels.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont pour leur part augmenté de 2 %, résultat de la différence entre la forte augmentation des coûts liés à l'acquisition des produits chimiques et autres équipements et la diminution des quantités utilisées, liée à celle des apports en déchets.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2022 se contracte à CHF 18.33 millions, (CHF 3.53 millions ou 46 % du chiffre d'affaires). Pour mémoire, celle-là était de l'ordre de CHF 21.9 millions en 2021.

Les frais de personnel (+ 36.5 kCHF) peuvent être considérés comme stables.

Les autres charges d'exploitation 2022 sont inférieures à celles de 2021. Cela est principalement dû à l'activation des travaux de rénovation de l'aérocondenseur.

Les amortissements des immobilisations 2022 sont restés stables par rapport à l'année précédente. Pour la première fois, figurent dans ce tableau le parc de bennes (récupéré d'ACTS en 2021 et le « Puits de la Brouette », pérennisation de la galerie réalisée pour l'évacuation des matériaux extrait lors du percement du tunnel du LEB sous l'Avenue d'Echallens).

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est supérieur de CHF 2.11 millions à celui de l'exercice précédent et présente une perte de CHF -3.05 millions (-5.16 millions en 2021). Cette amélioration est la conséquence de la diminution de la valeur des amortissements.

Au niveau des frais financiers, la fin de la période des taux négatifs a apporté une nette embellie, même si le solde demeure négatif (- 109 kCHF). Une nouvelle tranche de liquidités (11 MF) a été placée auprès de nos partenaires bancaires.

Les seuls produits extraordinaires 2022 sont les reprises des subventions, montant identique à l'année précédente.

L'immobilisation d'une importante partie de notre trésorerie (afin de profiter d'intérêts redevenus créanciers) a entraîné une nouvelle baisse de notre free cash flow, le fonds de roulement demeure cependant largement suffisant.

Le bénéfice net de l'exercice 2022 demeure stable à CHF 1.33 millions contre CHF 1.36 millions en 2021. L'importante différence avec le budget provient essentiellement de la méthode de calcul de ce dernier, qui sera revue pour l'exercice 2024.

On relèvera pour terminer l'évolution de la loi sur les SA qui nous oblige à augmenter la réserve légale à concurrence de 50 % du capital social de l'entreprise.

Lausanne, mai 2023

Au nom du Conseil d'administration
Cédric Echenard, *Président*



RAPPORT DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Tridel SA

Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Tridel SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de profits et pertes et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 36 à 47) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone : +41 58 792 81 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Gérard Ambrosio
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Rémi Piegelin
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 10 mai 2023



3 Tridel SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

1. Bilan

Au 31 décembre

(en CHF)

2022

2021

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

Trésorerie	26'386'884.43	28'922'041.26
Créances résultant de la vente de bien et de prestations de services	10'454'743.69	12'264'107.53
envers des tiers	7'862'878.39	9'250'509.68
envers des actionnaires	2'588'302.95	3'010'035.50
Avances CRTS SA	3'562.35	3'562.35
Actifs de régularisation	247'788.24	821'030.77

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

37'089'416.36

42'007'179.56

ACTIFS IMMOBILISES

Immobilisations financières	29'053'000.00	15'053'000.00
AFD garantie PCD	3'000.00	3'000.00
Participation ISDS Oulens SA	10'000.00	10'000.00
Participation CRTS	40'000.00	40'000.00
Crédit Suisse - placement à terme fixe	17'000'000.00	15'000'000.00
BCV placement à terme fixe	5'000'000.00	-
UBS placement à terme fixe	7'000'000.00	-
Immobilisations corporelles	108'999'410.41	115'302'819.70
Usine (y compris gare et extension)	74'218'328.32	79'488'000.00
Galerie technique	3'278'000.00	3'522'000.00
Tunnel (y compris Puits)	29'962'449.67	32'125'052.67
Installations techniques UVTD	1'305'931.41	1.00
Installations photovoltaïques	55'000.00	75'000.00
Parc de bennes	179'701.01	92'766.03

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

138'052'410.41

130'355'819.70

TOTAL DE L'ACTIF

175'141'826.77

172'362'999.26

1. Bilan

Au 31 décembre

	2022	2021
PASSIF		
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
<i>Dette résultant de l'achat de biens et de prestations de services</i>	1'461'534.68	2'226'690.24
envers des tiers	1'165'587.33	1'316'836.34
envers des actionnaires	295'947.35	909'853.90
<i>Dettes à court terme portant intérêts</i>	-	-
<i>Autres dettes à court terme</i>	556'576.25	598'858.43
Avances clients	56'967.53	52'740.00
AFC TVA c/c, créanciers sociaux	499'608.72	546'118.43
<i>Passifs de régularisation</i>	9'993'417.69	10'062'642.46
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	12'011'528.62	12'888'191.13
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
<i>Provisions</i>	28'000'000.00	21'000'000.00
Provision pour travaux futurs dans l'usine	14'500'000.00	14'500'000.00
Provision pour travaux réparations tunnel	500'000.00	500'000.00
Provision pour études et renouvellement installations	6'000'000.00	3'000'000.00
Provision pour soutien aux filières	3'000'000.00	3'000'000.00
Provision pour risques (décharges)	4'000'000.00	-
<i>Subventions et participations de tiers à amortir</i>	65'420'750.00	70'093'659.80
Subventions cantonales	33'607'467.00	36'008'000.00
Subventions fédérales	19'468'083.00	20'858'659.80
Subvention OFT	12'345'200.00	13'227'000.00
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	93'420'750.00	91'093'659.80
CAPITAUX PROPRES		
Capital actions	11'000'000.00	11'000'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	2'465'000.00	2'465'000.00
Bénéfice reporté	54'916'148.33	53'550'661.60
Résultat de l'exercice	1'328'399.82	1'365'486.73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	69'709'548.15	68'381'148.33
TOTAL DU PASSIF	175'141'826.77	172'362'999.26

2. Compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

2022

2021

CHIFFRE D'AFFAIRES	39'581'060.24	42'662'449.44
Chiffre d'affaire des ventes et prestations de services	39'581'060.24	42'662'449.44
CHARGES DIRECTES	- 21'250'990.19	- 20'806'461.96
Matériels et prestations de tiers	- 21'250'990.19	- 20'806'461.96
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	18'330'070.05	21'855'987.48
CHARGES D'EXPLOITATION	- 6'475'350.23	- 7'608'863.68
Frais de personnel	- 705'840.15	- 669'323.52
Autres charges d'exploitation	- 5'769'510.08	- 6'939'540.16
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	11'854'719.82	14'247'123.80
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	- 14'900'880.00	- 19'403'999.00
Amortissements	- 7'900'880.00	- 11'403'999.00
Attribution à des provisions	- 7'000'000.00	- 8'000'000.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	- 3'046'160.18	- 5'156'875.20
RESULTAT FINANCIER	- 108'800.00	- 231'050.85
Produits financiers	56'744.16	-
Intérêts et frais bancaires	- 128'524.11	- 172'088.07
Différences de change	- 37'020.05	- 58'962.78
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	4'672'910.00	6'942'962.78
Produits exceptionnels, reprise de subventions	4'672'910.00	7'005'734.00
Produits/Charges exceptionnelles	-	- 62'771.22
CHARGES D'IMPOT	- 189'550.00	- 189'550.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1'328'399.82	1'365'486.73

3. Détails du compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	2022	2021
CA des ventes et des prestations de services	39'581'060.24	42'662'449.44
Taxes de traitement	27'404'381.01	28'704'313.93
Ventes de matériaux	192'063.62	130'474.32
Ventes d'énergie	11'925'358.75	13'391'154.97
Vente de matériels	54'842.42	106'146.27
Participations frais de transports ferroviaires	-	310'104.52
Autres produits	4'414.44	20'255.43
Matériaux et prestations de tiers	-21'250'990.19	-20'806'461.96
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	-1'305'782.10	-949'683.28
Marchandises et matériels	-2'030'721.89	-1'646'652.43
Achat de mobilier et d'installations	-105'039.00	-32'523.97
Autres prestations de tiers	-6'307'949.39	-6'118'172.30
Traitement des déchets	-4'842'350.08	-4'788'791.06
Frais de transport	-6'659'147.73	-7'270'638.92
Frais de personnel	-705'840.15	-669'323.52
Salaires	-457'028.30	-405'898.85
Honoraires membres CA	-142'660.00	-138'900.00
Charges sociales	-103'581.15	-116'150.40
Autres charges de personnel	-2'570.70	-8'374.27
Autres charges d'exploitations	-5'769'510.08	-6'939'540.16
Locaux	-547'890.62	-608'716.84
Entretien, réparations	-4'291'500.11	-5'387'660.47
Charges de véhicules	-76'593.72	-47'963.70
Assurances	-431'745.30	-467'910.65
Frais administratifs et gestion	-269'518.95	-276'457.38
Frais de publicité et de représentation	-85'223.90	-92'568.56
Visites	-67'037.48	-58'262.56
Pertes sur débiteurs	-	-
Amortissements	-7'900'880.00	-11'403'999.00
Amortissement Usine	-4'815'000.00	-4'815'000.00
Amortissement Gare usine	-650'000.00	-650'000.00
Amortissement Galerie technique	-244'000.00	-244'000.00
Amortissement Liaison ferroviaire	-2'156'000.00	-2'156'000.00
Amortissement Puits de Sébeillon	-	-3'518'999.00
Amortissement Installation photovoltaïque	-20'000.00	-20'000.00
Amortissement Parc de bennes	-9'277.00	-
Amortissement Puits de la Brouette	-6'603.00	-

3. Détails du compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	2022	2021
Attribution à des provisions	-7'000'000.00	-8'000'000.00
Provision pour travaux futurs		-2'000'000.00
Provision pour études et renouvellement	-3'000'000.00	-3'000'000.00
Provision pour soutien aux filières		-3'000'000.00
Provision pour risques (décharges)	-4'000'000.00	
Intérêts et frais bancaires	-108'800.00	-231'050.85
Charges financières	-128'524.11	-172'088.07
Pertes de change réalisées	-39'567.90	-64'789.80
Produits financiers	56'744.16	-
Gains de change réalisés	2'547.85	5'827.02
Charges de financement	-	-
Produits exceptionnels	4'672'910.00	7'005'734.00
Produits exceptionnels	-	-
Reprise sur subventions cantonales	2'400'533.00	3'600'000.00
Reprise sur subventions fédérales	1'390'577.00	2'085'734.00
Reprise sur subvention OFT	881'800.00	1'320'000.00
Charges exceptionnelles	-	-62'771.22
Charges exceptionnelles	-	-
Charges exercices antérieurs	-	-62'771.22
Charges d'impôts	-189'550.00	-189'550.00
Impôt foncier	-189'550.00	-189'550.00

4. Tableau de flux de trésorerie

Au 31 décembre

(en CHF)

2022

2021

FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

Résultat de l'exercice	1'328'400	1'365'487
Dotations aux amortissements	7'900'880	11'403'999
Dotations (dissolutions) provisions	7'000'000	8'000'000
Abandon de subventions	-4'672'910	-7'005'734
Gains de cessions immobilisations corporelles	-	-

Marge d'autofinancement	11'556'370	13'763'752
Variation de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	1'387'631	-3'904'475
Variation de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des actionnaires	421'733	-272'145
Variation des actifs de régularisation	573'243	475'030
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services en faveur de tiers	-151'249	-1'253'341
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services en faveur des actionnaires	-613'907	909'854
Variation des autres dettes à court terme	-42'282	302'672
Variation passifs transitoires	-69'225	3'114'681

FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

13'062'314

13'136'028

FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT

Investissements en immobilisations corporelles	-1'597'471	-224'818
Investissements/cessions d'immobilisations financières	-14'000'000	-15'000'000
Remboursement des immobilisations financières	-	-

FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT

-15'597'471

-15'224'818

FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLE (FREE CASH FLOW)

-2'535'157

-2'088'790

FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT

Achat d'actions propres	-	-
Remboursement de dettes financières à court terme	-	-
Versement de dividende	-	-

FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT

-

-

FLUX NET DE TRESORERIE

-2'535'157

-2'088'790

Trésorerie au 01.01	28'922'041	31'010'832
Trésorerie au 31.12	26'386'884	28'922'041

VARIATION NETTE DE TRESORERIE

-2'535'157

-2'088'790

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

2022

2021

5.1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Devises étrangères

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants :

Euro – EUR	0.987	1.045
Dollars américain – USD	0.933	0.923

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent au cours de clôture au 31 décembre selon l'AFC. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens mensuels AFC.

Immobilisation corporelles

Les amortissements sont effectués linéairement selon les durées indiquées dans la planification initiale, respectivement selon la durée de vie prévue pour l'installation en question

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de la reprise. Celle-ci est de 30 ans dans le but de tenir compte de la durée d'amortissement des bâtiments et des ouvrages souterrains

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergies thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

5.2 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations ainsi que les variations des provisions sont détaillés dans les tableaux suivants :

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

5.2.1 Calcul et répartition des amortissements

Exercice

2022

Plan d'amortissement

Immobilisations	Valeurs brutes	Durée amortissement	Amortissement annuel
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30 ans	2'156'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	30 ans	amorti
Installations électromécaniques	136'730'021	17.5 ans	amorties
Installation photovoltaïque	294'260	15 ans	20'000
Parc de bennes	188'978	10 ans	18'898
Puits de la Brouette	132'052	20 ans	6'603
Extension gare	195'328	30 ans	6'511
Aérocondenseur	1'305'930	10 ans	130'593
Total	381'431'384		

Amortissements effectifs durant l'exercice

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144'436'589	79'193'589	65'243'000
Gare usine	19'496'831	10'716'831	8'780'000
Galerie technique	7'311'243	4'033'243	3'278'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	34'835'175	29'837'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	6'667'974	1
Installations électromécaniques	136'730'021	136'730'020	1
Installation photovoltaïque	294'260	239'260	55'000
Parc de bennes	188'978	9'277	179'701
Puits de la Brouette	132'052	6'603	125'449
Extension gare	195'328	-	195'328
Aérocondenseur	1'305'930	-	1'305'930
Total	381'431'384	272'431'974	108'999'410

Pour l'année 2022, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans le tableau. Les achats de bennes étant irréguliers, la valeur de l'amortissement varie chaque année et ne figure donc pas parmi les valeurs (fixes) indiquées dans le premier tableau.

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

5.2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations
aux travaux

Exercice 2022

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée reprise	Echéances	Reprises annuelles à comptabilier
Subventions cantonales	90'000'000	30 ans	31.12.2036	2'400'533
Subventions fédérales	52'143'355	30 ans	31.12.2036	1'390'577
Subvention OFT	33'000'000	30 ans	31.12.2036	881'800
Total subventions	175'143'355			4'672'910

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90'000'000	56'392'533	33'607'467
Subventions fédérales	52'143'355	32'675'272	19'468'083
Subvention OFT	33'000'000	20'654'800	12'345'200
Total subventions	175'143'355	109'722'605	65'420'749
Participation aux travaux de la Ville de Lausanne	5'900'038.-	5'9000'038.-	0.-
Total participations	5'900'038.-	5'9000'038.-	0.-

Jusqu'en 2021, les subventions ont été reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale, afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Du fait de l'amortissement complet des installations électromécaniques, le rythme de reprise a été adapté dès 2022 au terme des amortissements des infrastructures (bâtiments, galeries souterraines)

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par TRIDEL SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

5.2.3 Provisions

(en CHF)	Valeur cible	Apport	Valeur 31.12
Provision pour travaux futurs (financement de dépenses non activables)	15'000'000	-	14'500'000
Provision pour réparations tunnel (financement de dépenses non activables)	500'000	-	500'000
Provision pour études et renouvellement installations électromécaniques (horizon 2040)	50'000'000	3'000'000	6'000'000
Provision pour soutien aux filières (amélioration de la qualité des apports)	3'000'000	-	3'000'000
Provision pour risques (dus à la fermeture programmée des décharges vaudoises de type E)	9'000'000	4'000'000	4'000'000

Politique de provisionnement

Il n'existe aucune obligation d'atteindre les cibles définies; il n'y a donc pas règle définissant le rythme des provisionnements : ceux-ci sont effectués en fonction du résultat de l'exercice. Pour mémoire, cette manière de pratiquer est rendue possible par l'exonération fiscale dont bénéficie l'entreprise.

5.3 Nombre de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps

X

X

> 10 emplois à plein temps

> 50 emplois à plein temps

> 250 emplois à plein temps

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

2022

2021

5.4. Participation directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, TRIDEL SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 100.- nominal chacune.

But: construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

En date du 28 janvier 2020, TRIDEL SA a pris une participation de 33% dans la société CRTS SA pour le montant de CHF 40'000.- correspondant à 40 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But: étude, construction et exploitation d'un centre de traitement et valorisation de scories issues des usines d'incinération, ainsi que leur transport.

Pourcentage du capital	33%	33%
Pourcentage des voix	33%	33%

5.5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2020. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

5.6. Explications concernant les postes exceptionnels ou hors période du résultat

<u>Charges hors période</u>	0	-62'771
GEDREL, frais de compactage 2020	0	-62'771
<u>Produits et charges exceptionnels</u>	0	0
Produits/charges exceptionnels nets	0	-62'771

5.7. Honoraires de l'Organe de révision

Honoraires de révision	27'300	26'000
Honoraires autres	0	0

5.8. Autres informations prescrites par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

6. Emploi du bénéfice au bilan

Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

2022

2021

Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier	54'916'148	53'550'662
Résultat de l'exercice	1'328'400	1'365'487
<u>MONTANT A DISPOSITION</u>	56'244'548	54'916'148

Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice ^(*)	66'420	-
Report à nouveau	56'178'128	54'916'148
<u>MONTANT CONFORME</u>	56'244'548	54'916'148

^(*) la dernière révision de la loi sur les SA oblige à la constitution d'une réserve légale au moins égale à la moitié du capital social), la nôtre doit donc être complétée

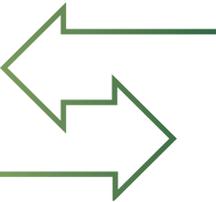
HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000. -, libéré à 20%, soit CHF 60'000. -, par les périmètres GEDREL, STRID et VALORSA.
- 2001 février** Signature de la convention entre la commune de Lausanne, GEDREL, VALORSA, STRID et TRIDEL relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.-
- 2002 juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000. - entièrement libéré
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz
- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL depuis le Centre intercommunal de logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID
- 2010 décembre** Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
- 2011 décembre** Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
- 2013 janvier** Introduction du concept harmonisé de la taxe au sac
- mars** Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions
- 2019 juin** Mise en place du récupérateur d'énergie dans les gaz de fumées
- 2020 janvier** Fondation de la société CRTS
- février** Révision de la turbine après 100'000 heures de fonctionnement.
Début de l'exploitation d'une base arrière sur le site de VALORSA à Penthaz

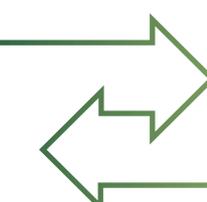
- mars** Crise sanitaire provoquée par la COVID-19
Lancement d'une étude pour l'extension de la gare
Publication d'un appel d'offre pour les transports ferroviaires
- juillet** Début du traitement par lavage acide des cendres volantes de VADEC SA
- décembre** Renouvellement de l'autorisation d'élimination
- 2021 janvier** 15 ans de l'allumage des fours
Reprise de l'activité accueil et pesage par TRIDEL
Création d'un pool gérant le processus d'acquisition des déchets
- juin** Remplacement des préchauffeurs d'air primaire avec l'intégration d'un filtre à poussière avant les préchauffeurs
- août** Célébration des 15 ans de l'allumage des fours
- septembre** Refonte de notre parcours didactique de visites
- 2022 avril** Remplacement des trémies mâchefers
- mai** Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines
Assainissement de l'aérocondenseur – 1ère étape
- juin** Remplacement des catalyseurs permettant la réduction des oxydes d'azote et la destruction des dioxines sur une ligne







USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS

A decorative graphic consisting of two green arrows: one pointing right and one pointing left, both with a white outline.

TRIDEL SA

Rue du Vallon 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 315 51 00 | info@tridelsa.ch | tridel.ch